

PROCES-VERBAL
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE

Du vendredi 20 novembre 2020 à 18h30

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Présents : 10

Absents : 5

Procurations : 2

Date de convocation : 16/11/2020

Date d'affichage : 25/11/2020

L'an deux mille vingt, le vingt novembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Entrains-sur-Nohain dûment convoqués se sont réunis dans la salle des fêtes en séance ordinaire sous la présidence de M. Michel POIRIER, Maire.

Sont présents Mesdames et Messieurs :

Mesdames Laurence CHEVALIER, Mélanie CROISY, Blandine DECAENS, Patricia DETABLE
Emilie DOURNEAU, Françoise MALLERET, Véronique MILLER

Messieurs Lionel DUVAL, Fabien GIBOURET,

Absents excusés :

Romain BAILLY, Annie GARCIA, Christopher WEISSBERG

Absents : Jean-Baptiste ARNOULT, Serge GAUCHOT

Procurations :

Romain BAILLY à Michel POIRIER, Annie GARCIA à Laurence CHEVALIER

Secrétaire de séance : Emilie DOURNEAU

Procès Verbal du 29 octobre 2020

Vote : Le Conseil Municipal, à l'unanimité

ADOPTE le Procès-Verbal du 29 octobre 2020

Monsieur le maire propose de rajouter deux points à l'ordre du jour :

- l'embauche de personnel pendant la crise covid 19
- loyers commerciaux pendant la crise covid 19

Vote : Le Conseil Municipal, à l'unanimité

AJOUTE les points à l'ordre du jour

AFFAIRE N° 1

ADMINISTRATION : MISE EN PLACE DU TEMPS PARTIEL

Le temps partiel n'est à l'heure actuelle pas possible sur la commune.

Une demande de temps partiel a été faite par un employé communal.

Celui-ci ne pouvant pas être effectif pour le moment, nous décidons d'instaurer la mise en place du temps partiel sur la commune.

Vote : le conseil municipal à l'unanimité

INSTAURE le temps partiel sur la commune.

AFFAIRE N° 2

ADMINISTRATION : MODIFICATION DELIBERATION RIFSEEP

Le RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) constitue la seule prime sur la commune, elle est partagée en deux parties, l'IFSE (indemnité de fonction sujétion et d'expertise) et du CIA (complément indemnitaire annuel).

Une délibération a déjà été prise par l'ancien conseil et il convient de remettre à jour le tableau des indemnités au vu des changements du personnel.

Seul l'IFSE est donnée soit un montant de 25 € par mois par employé.

Vote : le conseil municipal à l'unanimité

MODIFIE la délibération du RIFSEEP

AFFAIRE N° 3**FINANCES : PRIME EXCEPTIONNELLE COVID**

Cette prime concerne la première vague de la covid 19 de mars à juillet 2020.
Elle sera donnée aux agents au prorata des jours effectués sur la période.
La somme proposée est de 250 €.

Vote : le conseil municipal, à l'unanimité

INSTAURE une prime exceptionnelle covid de 250 €.

AFFAIRE N° 4**FINANCES : ADMISSIONS EN NON-VALEUR**

La trésorerie propose de passer la somme de 11 898,76 € en non-valeur.
Cette somme correspond à des loyers impayés et des travaux sur une maison en péril imminent. Ce montant sorti des comptes continue néanmoins d'être recouvré par la trésorerie.

Vote : le conseil municipal, à l'unanimité

ACCEPTTE les admissions en non-valeur

AFFAIRE N° 5**FINANCES : DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE**

Des travaux de voirie sont effectués à Château du Bois pour environ 86 000 €.
Il convient de créer l'opération de voirie sur 2020.

Opération article	Libellé	Montant
Op 202001 Chap 21 Art 2151	VOIRIE 2020	+ 86 000 €
Op 201901 Chap 21 Art 2113	Bâtiments communaux	-46 000 €
Op 201706 Chap 21 Art 2188	Camera place saint Cyr	-15 000 €
Op 20154 Chap21 Art 21568	Défense incendie	-25 000 €

Vote : le conseil municipal, à l'unanimité

ACCEPTTE la décision modificative budgétaire.

AFFAIRE N° 6**ADMINISTRATION : SORTIE DE COMMUNE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (ANC)**

Les communes de Coulange la vineuse, Gy l'évêque, Escamps, Vincelles, Vincelottes et Escolives sainte camille souhaite sortir de l'ANC Puisaye Forterre pour rejoindre la fédération des eaux Auxerroise.

Vote : Le conseil municipal à l'unanimité

ACCEPTTE la sortie de ces communes.

AFFAIRE N° 7**ADMINISTRATION : RENTREE DE COMMUNE DANS LA FEDERATION DES EAUX PUISAYE FORTERRE**

La commune de Mailly le Château souhaite adhérer à la Fédération des Eaux Puisaye Forterre.

Vote : Le conseil municipal à l'unanimité

ACCEPTTE l'entrée de cette commune.

AFFAIRE N° 8**ADMINISTRATION : ADHESION A L'AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE NIEVRE INGENIERIE**

Nous renouvelons l'adhésion au service de Nièvre ingénierie, service urbanisme et aménagement et nous devons nommer un représentant. M Fabien GIBOURET se propose.

Vote : Le conseil municipal à l'unanimité

RENOUVELLE l'adhésion à Nièvre Ingénierie pour l'urbanisme et l'aménagement
NOMME M Fabien GIBOURET représentant de la commune.

AFFAIRE N° 9

ADMINISTRATION : ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDE ACHAT D'ENERGIE

Le SIEEEN nous invite à adhérer au groupement de commande d'achat d'énergie afin de bénéficier de tarifs privilégiés en matière d'énergie.

Une adhésion ce jour est nécessaire afin de profiter de ces tarifs à partir de janvier 2023.

Vote : Le conseil municipal, à l'unanimité
ADHERE au groupement d'achat d'énergie du SIEEEN

AFFAIRE N° 10

ADMINISTRATION : EMBAUCHE DE PERSONNEL PENDANT LA CRISE COVID

Afin de pallier au manque d'effectif de nos employés municipaux, nous avons décidé d'embaucher temporairement 3 personnes pour assurer la continuité des services municipaux.

Vote : Le conseil municipal, 11 pour, 1 abstention, 0 contre
RECRUTE 3 personnes pendant la période covid

AFFAIRE N° 11

FINANCES : LOYERS COMMERCIAUX PENDANT LA CRISE COVID

L'Etat suite à la crise sanitaire, a demandé aux communes d'aider les artisans pour les paiements des loyers.

Trois artisans sont concernés : CCFR (153,34 €), ALVES (Garage 600 €), et HILDERINK (Kinésithérapeute 300 €).

Il est proposé la gratuité des loyers ou la réduction de moitié du prix de la location pour novembre 2020.

Vote : Le Conseil Municipal,
Gratuité : 8
50 % : 2
Abstention : 2

ACCORDE la gratuité des loyers pour novembre 2020.

DIVERS

Maison 10 Bis place Saint Sulpice

Le maire décide de proposer à son conseil de réfléchir sur le devenir de ce bâtiment. Une vente ou un projet peuvent être envisager.

Appel à candidature

Le maire décide de faire un appel à candidature pour un employé communal suite à un départ en retraite au printemps.

Bâtiments communaux

Un adjoint a visité les bâtiments communaux ainsi que les logements afin de faire le point sur les chauffages existants en collaboration avec le SIEEEN.

Il faut revoir l'ensemble du matériel vieillissant et pour cela réaliser un projet d'ensemble.

La séance est levée à 20h35.

